



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formation**

Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal

Fiche programme

Durée de 729 heures :

490 heures soit 14 semaines de formation
238 heures soit 7 semaines de stage
1 heure d'examen final

PUBLIC :

- Tout public

OBJECTIFS :

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

PREREQUIS :

- Être titulaire d'un bac (ou d'un titre de niveau 4 équivalent) et disposer d'une expérience professionnelle.

INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts métier des domaines qui sont enseignés et/ou formateurs professionnels.



Taux d'obtention des certifications :

En cours d'analyse



Qualifications partielles :

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en passant l'examen d'un des deux blocs de compétence.



Débouché(s) :

- Comptable gestionnaire
- Collaborateur de cabinet comptable
- Chef comptable
- Responsable comptable
- Responsable comptable et financier



Diplôme visé :

Titre professionnel de niveau 5 (Bac+2) de gestionnaire comptable et fiscal. Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

PROGRAMME :

1. CCP - Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels

2. Etablir et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

3. CCP - Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse
- Etablir des prévisions financières

PEDAGOGIE & EVALUATION :

- Les admissions sont effectuées sur dossier avec un entretien personnel.
- Des évaluations seront passées en cours de formation sous forme de quizz, QCM, exercices et cas pratiques. Les formateurs mettent en place des temps d'échanges et de questions/réponses au cours de la formation.
- Un dossier professionnel et un rapport de stage seront à remettre à l'issue de la période professionnelle.
- La session d'examen comprend un entretien technique et un entretien final.

CONTENUS & THEMES ABORDES :

- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique
- La fiscalité
- Les connaissances juridiques
- La gestion financière
- Le droit des sociétés
- La bureautique
- Les techniques d'organisation
- L'initiation à la paie
- Les outils de révision

ACCESSIBILITE : *Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.*

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION : *Nous contacter.*

DATES : *Nous contacter*